



MANIFESTATION D'INTERET N°09-2021/ABER/DG/DM EN DATE DU 08 FEVRIER 2021

**SUPERVISION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 41 NOUVELLES LOCALITES
EN POSE SIMPLE**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite au plan de passation des marchés de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Gestion 2021.
2. **L'ABER, a obtenu, dans le cadre de son budget, des fonds de l'Etat afin de financer l'électrification de quarante et une (41) nouvelles localités en pose simple, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour la supervision des travaux d'électrification de 41 nouvelles localités en pose simple.**
3. Les services comprennent :
 - **l'analyse de la pertinence du dossier d'exécution des entreprises chargées de l'exécution des travaux ;**
 - **le suivi des travaux jusqu'à la réception définitive.**

Les services s'exécuteront dans les localités identifiées et la durée totale de l'ensemble des services est estimée à **six (06) mois pour les travaux et un (01) mois pour la réception définitive.**

La mission sera réalisée dans quarante et une (41) localités, répartie en **04 lots.**

Les cabinets retenus ne pourront être attributaire de plus de deux (02) lots.

Les montants prévisionnels des lots sont estimés en **toutes taxes comprises (TTC)** à dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA pour le lot 1, onze millions (11 000 000) de francs CFA pour le lot 2 et treize millions cinq cent mille (13 500 000) de francs CFA pour le lot 3 et huit millions cinq cent mille (8 500 000) de francs CFA pour le lot 4.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - le domaine des activités du candidat,
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues dans la supervision de travaux de réhabilitation/ extension de réseaux électriques aérienne en MT/BT (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante, par lot ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières par lot et un candidat sera sélectionné selon la méthode de « *sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)* ».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à Ouaga 2000,
avenue EL Hadj Salifou CISSE, 01 BP 545 Ouagadougou 01
Ismaël Somlawendé NACOULMA, Directeur Général
Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf**

et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn
et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à Ouaga 2000, avenue EL
Hadj Salifou CISSE, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01
Service courrier**

au plus tard leà 09h 00mn.

Ouagadougou, le

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ismaël Somlawendé NACOULMA
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon